Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON,
Assemblée du Conseil Communal

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.
Est invité à assister à la séance qui aura lieu le 18 septembre 2025.
à Meix-devant-Virton (Maison communale), à 18h30 précises.

Le 03 septembre 2025.

La Directrice générale,

Nathalie BOLIS

Administration Communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

Le Bourgmestre,

Pascal FRANCOIS

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

1. Contrôle de la situation de caisse de la Commune pour la période du 01/01/2025 au 31/03/2025 – information
2. Compte – Fabrique d'Église de Sommethonne – exercice 2024
3. Règlement redevance sur les excursions des aînés - exercices 2026 à 2031
4. Règlement-redevance sur les sessions de « Je Cours pour ma forme » (JCPMF) pour les exercices 2026 à 2031
5. Redevance communale sur le traitement des dossiers d'urbanisme (au sens large) - dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
6. Redevance relative aux ventes de produits proposés par l'Office du Tourisme - Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
7. Règlement redevance relative à l'occupation de la Maison de village à Gérouville - dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
8. Règlement-redevance communale sur l'entreposage et la conservation de véhicules et objets mobiliers – Dès l'entrée de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
9. Règlement redevance pour la récupération des frais administratifs liés aux prestations fournies par le service Etat civil lors d'une déclaration de mariage, déclaration de cohabitation légale, reconnaissance prénatale ou postnatale, intégration d'un acte d'état civil étranger dans la BAEC – Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
10. Redevance relative à une demande de changement de prénom – Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
11. Règlement redevance sur les exhumations de confort et sur le rassemblement de restes mortels – Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
12. Règlement redevance pour les recherches généalogiques – Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
13. Règlement redevance sur les concessions de sépulture - Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
14. Règlement redevance relatif au prêt de livres périodiques, jeux et jouets à la bibliothèque communale de Gérouville - Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
15. Règlement redevance relatif à l'accueil temps libre et la livraison de repas scolaires organisés dans les écoles communales - Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
16. Redevance relative au stage de détente (carnaval), aux plaines relatives aux congés de Printemps et d'été – Exercices 2026 - 2031
17. Redevance relative aux frais pouvant être réclamés aux parents pour une année scolaire concernant les écoles communales - Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
18. Règlement taxe sur les demandes de changement de nom - Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus

19. Règlement taxe sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium - Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
20. Règlement taxe sur la délivrance de documents administratifs – Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
21. Règlement - Taxe sur les secondes résidences et les logements non utilisés en tant que résidence principale – sur les caravanes résidentielles, caravanes mobiles et remorques d'habitat – sur les kots pour étudiant - Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
22. Dotation 2025 à la zone de secours Luxembourg – modification
23. VIVALIA - Secteur PCPA - prise en charge de la perte de l'exercice 2024
24. VIVALIA – Constitution du fonds d'investissement Vivalia 2025 – approbation
25. VIVALIA – Secteur extra hospitalier – Prise en charge de la perte de l'exercice 2024
26. Cotisation AMU 2025 à verser à VIVALIA
27. Cimetières – Renom - Fin au droit de concession
28. Convention de mise à disposition du local de l'immeuble communal sis rue de Guérigny, 11 à Villers-la-Loue – résiliation
29. Convention de mise à disposition du bâtiment communal de droite à côté du bâtiment dénommé « Ancienne école communale » sis rue de Guérigny à Villers-la-Loue – approbation
30. Assurance collective hospitalisation pour les années 2026 à 2031 du Service fédéral des Pensions - Décision d'adhésion et prise en charge
31. Remplacement de deux appareils de désinfection par ultraviolets - Approbation des conditions et du mode de passation
32. Viasano ASBL – Charte d'engagement dans le programme Viasano